

Procès-verbal réunion du jeudi 27 octobre 2016 au restaurant « L'Europe »

La séance est ouverte à 18h45

1. Accueil et bienvenue

La Présidente de l'association, Lee Carnal, souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres du comité.

Les participants sont invités à signer la liste de présence, étant précisé que plus d'une vingtaine de commerçants ont manifesté leur volonté de devenir membre de l'association par le paiement de la cotisation.

La Présidente annonce les personnes qui se sont excusées :

- Mme Borboën, Marché de Grancy
- Atelier Sonja T.
- Ta Cave
- Le Montriond
- M. Pecca, antiquaire
- Belphégor BD
- Café du Simplon
- Le Tortillard
- Mobilab
- Little Miss Design
- Balzac

2. Procès-verbal du 30 juin 2016

Le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2016 est approuvé sans modification, avec remerciements à son auteur.

3. Suivi des décisions

- Retour sur contact auprès des CFF – projet Léman 2030

La Présidente a rencontré Mme de Puckler, responsable de la communication Arc lémanique, et les chefs de projet des CFF (immobilier, infrastructures et travaux) le vendredi 14 octobre 2016 et leur a notamment fait remarquer que

des séances/journées d'information comme celles qui se sont déroulées à la Gare les 8 et 9 octobre 2016 n'étaient pas adaptées pour les commerçants qui travaillent le samedi et ne sont pas sur place le dimanche. Toutefois, aucune information vraiment nouvelle n'a été donnée à cette occasion, ce que confirme le représentant de l'ARGL. Les autorisations nécessaires à la planification finale des travaux seraient sur le point d'être délivrées et des informations plus précises devraient pouvoir être données en février-mars 2017.

➤ Retour sur contact avec la Municipalité de Lausanne – projet Pôle gare

La Municipalité de Lausanne a été contactée, en particulier Mme Litzistorf, Municipale en charge de la démarche participative Pôle gare, de même que Mme Luyet, cheffe de projet. Il leur a été indiqué qu'il était regrettable que la démarche participative n'ait pas ciblé également les commerces, dans la mesure où les étudiants chargés de recueillir l'avis des personnes du quartier ont uniquement interpellé des gens dans la rue. Plusieurs commerçants indiquent avoir pu néanmoins donner leur avis. Il est indiqué aux personnes présentes que tout le monde peut participer au sondage jusqu'au 31 octobre 2016 sur le site « sondage.pole-gare.ch » comme précisé sur des papillons à disposition des membres.

Il est prévu d'organiser une rencontre avec les CFF et un représentant de la commune de Lausanne, pour les membres de l'association du Boulevard, à laquelle des représentants des autres associations du quartier seront conviées. Trois dates doivent être proposées pour cette séance aux CFF et à la commune en mars 2017.

➤ Présentation de la monnaie Léman

MM. Buser et Corboz présentent successivement la monnaie Léman sous ses différents aspects, soit la démarche, la charte, la sécurité des billets et du nantissement qui garantit la monnaie émise, les éléments pratiques liés à son utilisation tant pour les commerçants partenaires que pour les clients. L'implantation dans le canton de Vaud regroupe déjà une cinquantaine de commerces et de partenaires divers.

Il est décidé de regrouper les éventuels intérêts des commerçants de l'association d'ici à la prochaine séance pour les mettre ensuite en contact avec M. Buser qui se tient à disposition (www.monnaie-leman.org) pour donner toutes les explications complémentaires qui pourraient être souhaitées.

➤ Présentation du City Management

Mme Druey explique que 1,5 millions de francs ont été investis dans le City Management, dont CHF 400'000.- payés par la ville de Lausanne, même si le financement de la ville est régulièrement remis en question. Le City Management est constitué sous la forme d'une fondation et il n'y a plus de cotisations depuis 2009. Les partenaires de la fondation sont la SSCL, le Trade Club (grands commerces), Gastro Lausanne, l'association des

parkings, Lausanne Tourisme, l'association des commerces de la périphérie et la ville représentée par deux municipaux (MM. Hildbrandt et Junod). Mme Cohen Dumani en est la vice-présidente.

Il s'agit d'un espace de discussion, notamment sur les freins au commerce, la sécurité ou la propreté. Parmi ses concrétisations, il y a les ventes privées du soir. La Fondation organise deux événements, soit le Festival Lumières, qui prend l'essentiel du budget, et le marché de Noël avec une participation maximale de CHF 100'000.- (65'000.- en 2016). Il n'y avait pas de budget pour l'éclairage de Noël et le Festival Lumières a pu y pallier partiellement en mettant des œuvres lumineuses en ville, grâce à un partenariat avec l'entreprise Grand Chelem qui garantit un apport de CHF 350'000.-, des contributeurs devant être trouvés pour CHF 350'000.- supplémentaires. Certains quartiers se cotisent pour avoir une œuvre ce qui est possible à partir d'un montant de CHF 9'000.-. Mme Druey reconnaît que le périmètre de ces deux manifestations financées par le City Management ne comprend nullement la partie des commerces sous-gare.

- Adhésion de l'Association du Boulevard à la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL)

Mme Druey explique les différences des prestations offertes par la SCCL à ses membres collectifs et à ses membres individuels, comme par exemple une formation pour la création d'une page Facebook offerte aux seuls membres individuels. La SCCL négocie par ailleurs la CCT et organise le prix du commerce qui est en perte de vitesse et paraît devoir être repensé.

Il est décidé que l'Association du Boulevard va adhérer à la SCCL à titre collectif, chaque membre restant évidemment libre de rester membre ou d'adhérer à titre individuel.

4. Organisation de l'apéritif offert pour les habitants du quartier

Il est décidé d'organiser cet apéritif le 14 décembre 2016 de 17h à 20h. Aldo Civitillo (Civitillo SA), Lee Carnal (Lee Seeds) et Nicole Paris (Kenko Hoshi), participeront à l'organisation avec toutes les personnes intéressées qui sont priées de s'annoncer. L'ARGL devrait s'associer. Le City Management pourrait participer au financement jusqu'à hauteur de 50 %.

5. Tour de table et divers

- **3 dates sont fixées pour la rencontre avec les CFF et la Municipalité, soit les mercredis 1^{er}, 15 et 22 mars 2017**, avec participation de représentants de l'ARGL et de la Maison de Quartier. Ces dates seront proposées aux CFF et à la Municipalité et une de celles qui ne seront pas choisies sera reprise pour l'assemblée générale de l'association.

- Une information est donnée sur une conférence/débat sur l'aménagement du territoire urbain qui se déroulera le 2 novembre 2016 à la Maison de Quartier.
- Les prochaines séances de l'association se dérouleront en principe à la Maison de Quartier de sous-gare, Av. Dapples 50, 1006 Lausanne.
- Les points n'ayant pu être discutés faute de temps seront repris lors de la prochaine rencontre.

6. Clôture

La séance est levée à 20h30 en remerciant Kenko Hoshi, Aldo Civitillo et le restaurant l'Europe pour l'apéritif pris en fin de séance et pour l'accueil.